

# LES CHANTIERS DE LA DUC : C-DUC DE RÉDUCTION ET DE TRANSFORMATION

v2.0

## CHANTIER 4

### SORTIE DU CHAUFFAGE FOSSILE; BÂTIMENTS CARBONEUTRES

Remplacement des systèmes à combustible fossile  
(chauffage, fournaise, chauffe-eau et climatisation) par des systèmes à énergie renouvelable.

#### POURQUOI EST-CE URGENT ?

Parce que les systèmes de chauffage et de climatisation des secteurs résidentiels, commerciaux et institutionnels alimentés au gaz naturel, au mazout et autres combustibles fossiles contribuent à notre mauvais bilan de GES, particulièrement en tenant compte du fait que le Québec dispose de surplus d'énergie hydroélectrique et que celle-ci demeure peu dispendieuse.

#### Principales actions citoyennes suggérées

1. Exiger des gouvernements supérieurs des programmes incitatifs au remplacement urgent des chauffages et climatisations fossiles;
2. Substituer les systèmes de chauffage et de climatisation des logements et des résidences alimentés aux énergies fossiles par des systèmes utilisant la géothermie, l'électricité ou l'énergie solaire;
3. Recycler tout système de climatisation et de refroidissement aux endroits appropriés afin d'éviter les rejets de fluides frigorigènes à fort effet de serre;
4. Revendiquer un programme de collecte municipale ou à l'échelle de la MRC de ces appareils;
5. Réclamer un programme de récupération et recyclage de tout système de climatisation et de refroidissement utilisant un agent frigorigène;
6. Exiger des MRC un changement de réglementation favorisant le transfert vers des énergies renouvelables et écologiques.

#### Principales actions municipales

1. Mettre en place un plan urgent de remplacement des systèmes de chauffage aux énergies fossiles dans les infrastructures municipales;
2. Exiger des gouvernements supérieurs les crédits nécessaires au remplacement urgent des dispositifs;
3. Assurer la collecte municipale dans le cadre d'un programme de recyclage et de récupération de systèmes de climatisation et de refroidissement susceptibles de contenir des agents réfrigérants à fort potentiel d'effet de serre;
4. S'assurer qu'aucun agent réfrigérant ne s'échappe des dispositifs les utilisant ni des lieux d'entreposage.

#### Principales actions provinciales/fédérales

1. Interdire immédiatement tout nouveau système de chauffage et de climatisation aux combustibles fossiles;
2. Établir un programme obligatoire d'**inspection**, de récupération et de recyclage des systèmes de climatisation et de refroidissement susceptibles de contenir des agents réfrigérants à fort potentiel d'effet de serre;
3. Instituer un programme de récupération et recyclage des systèmes de climatisation et de refroidissement;
4. Investir massivement dans toutes les régions pour convertir le chauffage fossile en chauffage zéro émission GES;
5. Adopter un nouveau code du bâtiment carboneutre favorisant l'écoconception et une meilleure isolation des bâtiments;
6. Soutenir fortement la recherche et le déploiement de l'efficacité énergétique;
7. Créer des emplois dans le secteur de l'efficacité énergétique, avec la formation pertinente;
8. Favoriser l'implantation de microréseaux électriques autonomes et intelligents;
9. Mettre en place des systèmes de financement de la géothermie du solaire et de l'éolien;
10. Lancer un grand chantier de rénovation et d'isolation des bâtiments locatifs sans augmentation de loyer supérieur à l'indice des prix à la consommation.